



## Nom de la politique : Politique sur le code vestimentaire aux études médicales de premier cycle

**Approbation par :** Comité du programme MDCM

**Date d'approbation :** 27 mai 2019

**Groupe(s) concerné(s) :** Étudiants, résidents, corps professoral

**But :** Décrire le code vestimentaire auquel les étudiants doivent se conformer lorsqu'ils sont en contact avec les patients.

---

### Mise en contexte

La façon dont les étudiants se présentent devant les patients démontre leur respect de l'intimité à laquelle ils ont accès en tant que médecins en formation. Une apparence soignée aide à mettre les patients en confiance alors qu'eux et leurs proches vivent un événement stressant. Pour cette raison, le Bureau des études médicales de premier cycle (ÉMPC) et les hôpitaux affiliés ont adopté un code vestimentaire pour les cours où les étudiants entrent en contact avec les patients (p. ex. les cours des volets Rôle du médecin, Transition vers la pratique clinique et Externat, et le cours Expérience longitudinale en médecine familiale).

Nos milieux de soins sont très diversifiés. En raison de la variété des choix vestimentaires appropriés, des différents contextes de prestation des soins (unités de soins aux adultes, unités de soins pédiatriques, cliniques, bloc opératoire, etc.) et des différences d'opinions personnelles, il est difficile de décrire de façon succincte ce qui constitue une tenue professionnelle. Les médecins et les médecins en formation travaillent avec l'ensemble de la population, de tous les groupes culturels et économiques. Pour cette raison, il peut être prudent de minimiser le port de vêtements ou accessoires qui dénotent la richesse (comme les bijoux, les montres ou les vêtements de luxe), pour mettre les patients à l'aise. Tout comme l'hygiène des mains est importante, les étudiants doivent aussi se vêtir de façon à minimiser le risque de propagation des agents pathogènes d'une personne à l'autre.

La rédaction de la version 2019 de la présente Politique sur le code vestimentaire a été dirigée par le Comité sur l'équité de l'Association des étudiant(e)s en médecine (MSS) et entérinée par le Comité sur la gouvernance de la formation médicale (C-MEG).

## Politique

1. Les étudiants doivent porter leur carte d'identité de l'hôpital (en milieu hospitalier) ou leur porte-nom en tout temps, de façon à respecter les droits des patients.
2. Les étudiants doivent présenter une apparence propre et soignée, et respecter les lignes directrices suivantes :
  - **Habillement** : L'habillement doit être approprié pour un milieu de travail. Les étudiants doivent porter des vêtements confortables, pratiques, soignés et propres. Le professionnalisme sur le plan de l'habillement peut varier selon les contextes, mais une tenue de type « professionnelle décontractée » (chemise, polo, chandail, cardigan, pantalon, jupe ou robe) est généralement appropriée. Dans les contextes qui s'y prêtent, on encourage les étudiants à privilégier les manches courtes et à ne rien porter en dessous du coude. Les vêtements devraient couvrir les jambes jusqu'au genou, et la poitrine. Le plus souvent, l'habillement des autres membres de l'équipe permettra de déduire la norme vestimentaire dans un milieu particulier. Les étudiants pourront alors juger si les vêtements plus décontractés comme les jeans ou les shorts sont appropriés, selon l'équipe et la situation.
  - **Chaussures** : Les chaussures doivent être professionnelles et confortables (les chaussures de sport, surtout si elles sont plutôt sobres, sont appropriées). Les chaussures fermées sont obligatoires dans les milieux où l'on peut être exposé à des objets pointus ou tranchants et à des liquides biologiques (la plupart des cliniques et milieux hospitaliers).
  - **Accessoires** : Les cravates, les bagues et les accessoires portés sur les mains et les poignets sont considérés comme des vecteurs de microbes et des sources potentielles d'infection. Le port de faux ongles ou de bijoux autres que les montres et les anneaux de mariage est à éviter, car ils nuisent à l'hygiène des mains. Dans les stages en chirurgie, le vernis à ongles écaillé ou tout vernis à ongles pourrait être interdit, selon la politique du milieu de stage.
  - **Hygiène personnelle** : Les étudiants se trouvent souvent dans la sphère intime des patients. Les aspects de l'hygiène personnelle qui ont une incidence sur le confort des patients doivent donc être pris en considération : les ongles doivent être taillés assez court (pour éviter de faire mal au patient lors de la palpation), les cheveux longs doivent être attachés, et le parfum doit être évité en raison des allergies.
  - **Sarrau blanc** : Les sarraus blancs doivent être propres et lavés fréquemment. Les étudiants doivent apporter leur sarrau blanc au début de chaque stage, car il est

souvent porté. Dans certains milieux, un sarrau blanc est toutefois vu comme une barrière inutile entre les patients et les professionnels de la santé. Les superviseurs indiqueront aux étudiants les situations dans lesquelles il est inapproprié de porter leur sarrau.

- **Uniformes chirurgicaux (*scrubs*)** : Les uniformes chirurgicaux sont la propriété de l'hôpital et ne doivent pas être portés à l'extérieur.
3. Il n'est pas approprié pour un précepteur/superviseur d'humilier ou de mettre un stagiaire dans l'embarras en présence de patients ou de ses pairs. Si l'habillement d'un étudiant est jugé inadéquat en vertu de la présente politique, le superviseur doit d'abord rappeler le code vestimentaire à l'étudiant en privé et avec gentillesse, et peut exiger que l'étudiant aille se changer. Si l'habillement d'un étudiant entre en conflit avec la présente politique de façon répétée, le superviseur doit en aviser le directeur du site ou du cours, qui discutera du problème en privé avec l'étudiant. D'autres conflits relatifs à la politique sur le code vestimentaire pourraient entraîner la consignation d'une lacune en matière de professionnalisme au dossier de l'étudiant, comme l'indique la [Politique sur le comportement professionnel des étudiants](#) des ÉMPC.

